

**SIVOM**  
**RIVE GAUCHE DU CHER**



**NETTOYAGE D'URGENCE DES  
RESERVOIRS DU SIVOM RIVE  
GAUCHE DU CHER SUITE A UNE  
POLLUTION AU FER ET  
MANGANESE**

**DOSSIER DE CONSULTATION  
DEMANDE DE DEVIS**

**PIECE UNIQUE**

**OFFRE A REMETTRE AVANT LE  
9/10/12 (AVANT 12 H)**

*Le territoire d'aujourd'hui,  
Vos enjeux pour demain,  
Notre projet d'avenir*

## I. SOMMAIRE

---

<b>I. SOMMAIRE</b>	<b>- 2 -</b>
<b>II. Clauses techniques particulières</b>	<b>- 3 -</b>
<i>Contexte du nettoyage</i>	- 3 -
<i>Objet du nettoyage</i>	- 3 -
<i>Prescriptions particulières</i>	- 4 -
<i>Teneur de l'offre</i>	- 5 -
<b>III. règlement de la consultation / demande de devis</b>	<b>- 6 -</b>
III.2.1. Définition de la procédure	- 6 -
III.2.2. Décomposition en tranches et en lots	- 6 -
III.2.3. Nature de l'attributaire	- 6 -
III.2.4. Variantes	- 6 -
III.2.5. Durée du marché et délais d'exécution	- 6 -
III.2.6. Modifications de détail au dossier de consultation	- 6 -
III.2.7. Délai de validité des offres	- 6 -
III.2.8. négociation des offres	- 6 -
III.3.1. Composition de l'offre à remettre par les candidats	- 7 -
III.3.2. Examen des offres et négociations	- 7 -
III.3.3. condition d'envoi et de remise des offres	- 8 -
III.3.4. . Offre remise sur support « papier » ou sur support physique électronique	- 8 -
III.3.5. renseignements complémentaires	- 8 -
<b>ACTE D'ENGAGEMENT</b>	<b>- 9 -</b>
Nettoyage des réservoirs	- 9 -
ARTICLE 1 - CONTRACTANT	- 9 -
ARTICLE 2 - PRIX	- 9 -
ARTICLE 3 - DELAI	- 10 -
ARTICLE 5 - PAIEMENT	- 11 -

## II. CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

### Contexte du nettoyage

Le SIVOM Rive Gauche du Cher distribue l'eau sur 22 communes du département Allier.

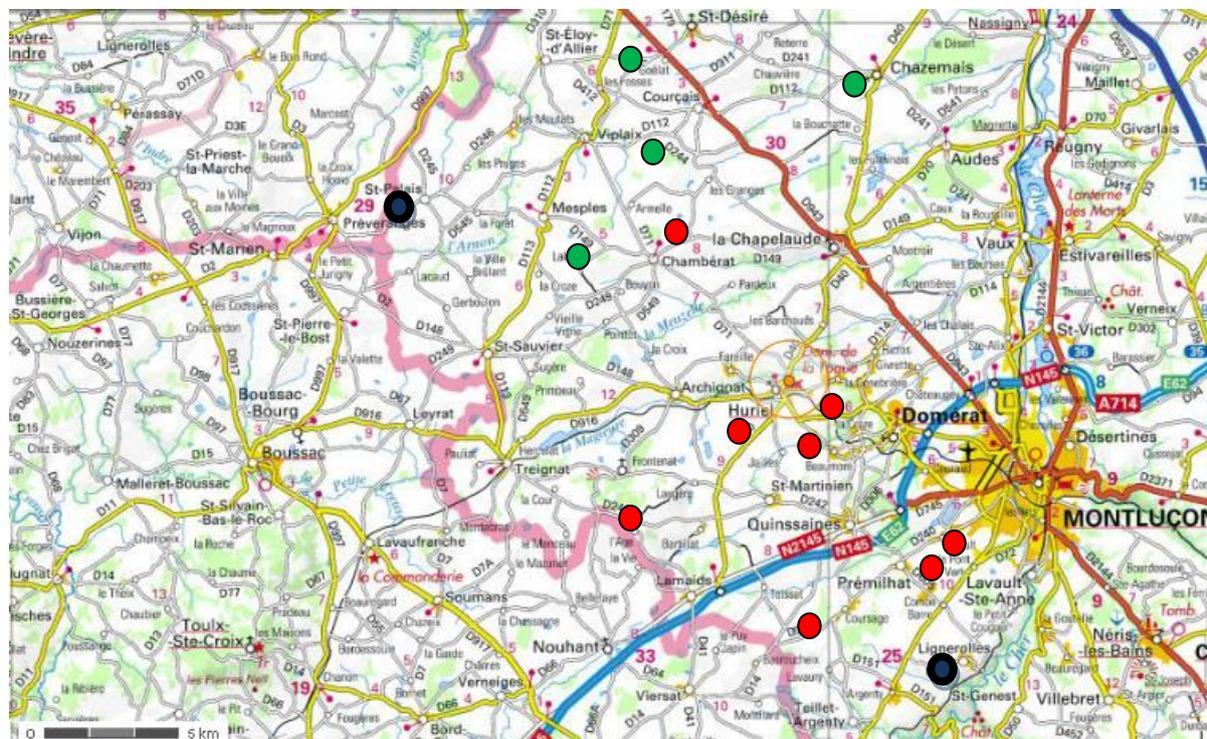
Suite à un problème de mise en service d'une nouvelle unité de production d'eau potable du SPEC, une dérive de traitement est apparue concernant le Fer et le Manganèse à des concentrations de l'ordre de 700 µg/l pour le Fer et de 300 µg/l pour le manganèse dès le 20/08/12.

Cette production défectueuse s'est accomplie probablement durant 15 jours et concerne un volume d'eau de l'ordre de 75 000 m3 touchant l'ensemble du réseau et des réservoirs.

Le SIVOM Rive Gauche du Cher souhaite organiser très rapidement le nettoyage de ces principaux réservoirs afin d'atténuer la rémanence possible de cette pollution.

### Objet du nettoyage

Le nettoyage concerne en urgence 8 réservoirs ainsi que 4 autres qui seront placés en tranche conditionnelle1, plus 2 autres situés en tranche conditionnelle 2, soit un total de 14 réservoirs localisés ci dessous :



● Nettoyage urgent

● Nettoyage conditionnel1 et ● nettoyage conditionnel 2

Dans le détail, la liste des réservoirs à nettoyer est :

**En urgence : 10 280 m3**

Coursage : 3\*1000 m3 (Quinssaine)

Aubas : 2\*550 m3 (Premilhat)

Sault : 400 m3 (Premilhat)

Beaumont : 2\*600 m3 (Huriel)

Vaures : 200 + 2\*90 m3 (Huriel)

Croze : 2\*1000 m3 (Huriel)

Carolles : 2\*500 m3 (Archignat)

Paslières : 2\*600 m3 (Chambérat)

**En tranche conditionnelle 1 : 3600 m3**

Laloeuf : 2\*900 m3 (Mesples)

Augères : 2\*350 m3 (Courcais)

Goelat : 600 m3 (St désiré)

Peloton : 500 m3 (Chazemais)

**En tranche conditionnelle 2 : 400 m3**

Bois croizet : 200 m3 (St palais)

Lignerolles : 200 m3 (Lignerolles)

## **Prescriptions particulières**

Le prestataire doit proposer un nettoyage des réservoirs conforme au R 1321-56 du code de la santé publique, comprenant le nettoyage, le rinçage, la désinfection et la mise en service avec l'aide des équipes du SIVOM.

Les produits utilisés doivent être conformes au R 1321-54 du code de la santé publique et bénéficier d'une autorisation d'emploi par le ministère de la santé. Leur condition d'application doit être homogène.

Les cuves des réservoirs sont constituées en génie civil et les produits utilisés et leurs conditions d'emploi doivent également préserver la qualité des ouvrages.

L'eau nécessaire au travail pourra être fournie par le SIVOM.

Les équipes intervenant devront impérativement justifier des compétences requises, et être donc habilitées au travail en hauteur, usage de produit chimique.

Elles disposeront sous la responsabilité du prestataire, de l'ensemble des équipements et procédures de sécurité, en particulier des gants, casques, masques, harnais de sécurité. Le travail nécessitera impérativement et au minimum une intervention en binôme et l'ensemble des équipements et matériels nécessaires.

Un procès verbal de nettoyage sera délivré par le prestataire afin de faire valoir un nettoyage conforme auprès des autorités sanitaires en cas de besoin.

En lien avec l'exploitant, la procédure consistera en :



- 1 – une vidange des cuves en coordination avec nos équipes (menée par le SIVOM),
  - 2- L'humidification et le débouage,
  - 3 – Le nettoyage avec un produit précisé par le prestataire,
  - 4- Le rinçage et la neutralisation,
  - 5- La vidange,
  - 6- La désinfection,
  - 7 – Le rinçage et le contrôle.
- Toute autre procédure simplifiée, justifiée par l'urgence de la situation, devra faire l'objet d'un argumentaire du prestataire.

## **Teneur de l'offre**

Le prestataire doit remettre une offre de prix détaillée par réservoir en décomposant :

- La tranche ferme, 8 réservoirs,
- La tranche conditionnelle 1, 4 réservoirs.
- La tranche conditionnelle 2, 2 réservoirs,

Les variantes techniques sont autorisées sous réserve de justificatifs techniques.

L'offre comprendra également de manière obligatoire :

Le délai d'intervention à compter de l'acceptation de l'offre par le SIVOM, les délais de réalisation en précisant les délais de tranche ferme et ceux des tranches conditionnelles.

Les moyens humains et matériels qui seront mis en œuvre, ainsi que les produits qui seront utilisés et références éventuelles

Les pièces administratives seront sollicitées ultérieurement dans le cadre de la signature du marché.

## III. REGLEMENT DE LA CONSULTATION / DEMANDE DE DEVIS

---

### III.1. ARTICLE 1. OBJET DE LA CONSULTATION:

Nettoyage des réservoirs du SIVOM en urgence. Une tranche ferme et deux tranches conditionnelles.

### III.2. ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

#### III.2.1. DEFINITION DE LA PROCEDURE

La présente consultation est lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics (CMP) via une demande de devis.

Le CCAG Tx est applicable. Les prix sont réputés fermes et définitifs, non actualisables, ni révisables.

#### III.2.2. DECOMPOSITION EN TRANCHES ET EN LOTS

8 réservoirs en tranche ferme urgente

4 réservoirs en tranche conditionnelle 1 suivant finance et nécessité définie par le SIVOM

2 réservoirs en tranche conditionnelle 2 ; suivant finance et nécessité du SIVOM

#### III.2.3. NATURE DE L'ATTRIBUTAIRE

Le marché sera conclu :

- avec un prestataire unique ;

#### III.2.4. VARIANTES

Il sera possible de proposer au maître de l'ouvrage des variantes techniques sous la réserve explicite de ne pas déroger à la vocation initiale du projet et de justifier la ou les variantes.

#### III.2.5. DUREE DU MARCHÉ ET DELAIS D'EXECUTION

Les règles concernant la durée du marché et les délais de livraison sont fixées dans l'offre de l'entreprise.

#### III.2.6. MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Sans objet.

#### III.2.7. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### III.2.8. NEGOCIATION DES OFFRES

Le présent marché, passé en procédure adaptée sous forme écrite, prévoit explicitement la possibilité d'une négociation des offres préalablement au choix.

### III.3. ARTICLE 3. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de consultation est remis à chaque candidat en un seul exemplaire.

Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre.

- Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître de l'ouvrage. Toutefois ce dernier se réserve le droit de se faire communiquer ces documents techniques dans leur langue d'origine.

- **Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat sous peine d'entraîner le rejet de l'offre.**

### III.3.1. COMPOSITION DE L'OFFRE A REMETTRE PAR LES CANDIDATS

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- - Un devis comprenant :

- - Les documents explicatifs

Au projet de marché sera joint le mémoire justificatif et explicatif comportant le/les document(s) suivant(s) :

- Le justificatif de la proposition de prix;
  - Une note explicative, brochure technique, performance, spécificité de la proposition; et références
  - Les justificatifs concernant les différents délais

### III.3.2. EXAMEN DES OFFRES ET NEGOCIATIONS

- Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus **au plus tard** à la date et l'heure limites de remise des offres.

- Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées, les offres inappropriées au sens de l'article 35 du CMP seront éliminées.

- A la suite de cet examen l'entité adjudicatrice, pourra engager des négociations avec le ou les candidats retenus sous réserve du strict respect des règles de la concurrence, du libre accès à la commande publique ainsi que du respect de la propriété intellectuelle des offres.

- Après classement des offres conformément aux critères pondérés définis ci-après, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par la commission compétente qui représente l'entité adjudicatrice.

- Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

Critère d'attribution	Pondération
<b>Délais d'intervention suite à acceptation:</b>	20%
Délais de réalisation de la tranche ferme	20 %
Prix	40%
<b>Qualité, aménagements et des propositions techniques</b>	20%



### III.3.3. CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront établies en euros et transmises en une seule fois.

### III.3.4. OFFRE REMISE SUR SUPPORT « PAPIER » OU SUR SUPPORT PHYSIQUE ELECTRONIQUE

L'offre transmise portant l'adresse et mentions suivantes (avant le 9/10/12, 12 h) :

**Monsieur le Président**  
**SIVOM Rive gauche du Cher**  
4 rue du Moulin de Lyon  
BP 5 03380 HURIEL  
Tél : 04 70 28 61 61  
**Offre pour le nettoyage des châteaux**  
Nom du candidat

**« NE PAS OUVRIR »**

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement.

### III.3.5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire une demande à :

**Monsieur le Directeur Général des Services**  
**SIVOM Rive gauche du Cher**  
4 rue du Moulin de Lyon  
BP 5  
03380 HURIEL  
04 70 28 61 61  
direction.sivom.rg@orange.fr



## SIVOM Rive Gauche du Cher

# ACTE D'ENGAGEMENT

### Nettoyage des réservoirs

#### ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné  
Ayant son siège social à  
Immatriculé à l'INSEE  
Numéro d'identité d'entreprise  
Code d'activité économique principale (APE)  
Numéro d'identification au registre

après avoir pris parfaite connaissance des pièces de consultation des entreprises et des documents qui y sont mentionnés et après avoir établi la déclaration ou fait établir les certificats prévus à l'article 46 du Code des Marchés Publics,

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter:

- Le nettoyage des réservoirs en urgence.

prévu par les plans et les pièces de la consultation dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans le délai de 120 jours à compter de la date du dépôt du présent acte d'engagement.

#### ARTICLE 2 - PRIX

Tranche ferme	Prix HT	Prix TTC
Coursage : 3*1000 m3		
Aubas : 2*550 m3		
Sault : 400 m3		
Beaumont : 2*600 m3		
Vaures : 200 + 2*90 m3		
Croze : 2*1000 m3		
Carolles : 2*500 m3		
Paslières : 2*600 m3		
Total		

Tranche conditionnelle 1	Prix HT	Prix TTC
Laloeuf : 2*900 m3		
Augères : 2*350 m3		
Goelat : 600 m3		
Peloton : 500 m3		
Total		



<b>Tranche conditionnelle 2</b>	Prix HT	Prix TTC
Lignerolles : 200 m3		
Bois Croizet : 200 m3		
Total		

L'évaluation de **l'ensemble de la tranche ferme** telle qu'il résulte du détail estimatif s'élève à la somme de :

Hors taxe : Euros  
T.V.A. 19,6 %..... : Euros  
T.T.C..... : Euros  
Soit, (somme en lettres) Toutes Taxes Comprises :

L'évaluation de **l'ensemble de la tranche conditionnelle 1** telle qu'il résulte du détail estimatif s'élève à la somme de :

Hors taxe : Euros  
T.V.A. 19,6 %..... : Euros  
T.T.C..... : Euros  
Soit, (somme en lettres) Toutes Taxes Comprises :

L'évaluation de **l'ensemble de la tranche conditionnelle 2** telle qu'il résulte du détail estimatif s'élève à la somme de :

Hors taxe : Euros  
T.V.A. 19,6 %..... : Euros  
T.T.C..... : Euros  
Soit, (somme en lettres) Toutes Taxes Comprises :

### **ARTICLE 3 - DELAI**

Délais d'intervention suite acceptation par le SIVOM : en Jours  
Délais de réalisation tranche ferme : en jours  
Délais de réalisation tranche conditionnelle 1 : en jours  
Délais de réalisation tranche conditionnelle 2 : en jours

#### ARTICLE 4 . Nantissement ou cession de créances<sup>1</sup>

(Conformément à l'article 106 du code des marchés publics, il est possible d'utiliser soit une copie de l'original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à l'arrêté du 28 août 2006)

■ Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché global dont le montant est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

.....  
.....

2  La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....  
.....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....  
.....

4  La partie des prestations est égale à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....  
.....

et devant être exécutée par .....en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

*Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire (si plusieurs comptables assignataires sont prévus, l'acheteur fournit autant de certificats de cessibilité qu'il y a de comptables en précisant sur chaque document le nom du comptable auquel il doit être remis. Chaque document ne mentionne que la part de la créance totale que le comptable auquel il est transmis est appelé à mettre en paiement (article 106 du code des marchés publics)*

A , le

2

Signature

#### ARTICLE 5 - PAIEMENT

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit, du compte ouvert au nom de :

à

sous le numéro :

Code Banque :

Code Guichet :

Clé RIB :

<sup>1</sup> A remplir par l'acheteur (personne compétente pour signer le marché) en original sur une photocopie.

<sup>2</sup> Date et signature originales



J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie de mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi 52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi 78-753 du 17 juillet 1978, (article 49 du Code des Marchés Publics)

***Fait en un seul original***  
***à le***  
***Mention manuscrite « lu et approuvé »***

***Partie réservée au SIVOM Rive Gauche du Cher :***

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

***A Huriel, le***

Le Président du SIVOM Rive Gauche du Cher  
agissant au nom et pour le compte  
du SIVOM Rive Gauche du Cher

***Partie réservée au Maître de l'Ouvrage***

Numéro du marché au Registre des Marchés :

Le présent marché a été notifié au titulaire le :

## ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et  
conditions de paiement du contrat de sous-traitance

### *MARCHE*

- titulaire :
- objet :

### *PRESTATIONS SOUS-TRAITÉES*

- nature
- montant T.V.A. comprise :

### *SOUS-TRAITANT*

- nom, raison ou dénomination sociale :
- entreprise individuelle ou forme juridique de la Société :
- N° d'identité d'établissement (SIRET) | | | | | | | | | | | | | | | |
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

(Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »).

- adresse :
- compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)

### *CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE*

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- date (ou mois d'établissement des prix) :
- modalités de variation des prix :
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

### *AUTRES RENSEIGNEMENTS*

- personne habilitée à donner les renseignements :

### **Le Président du SIVOM Rive Gauche du Cher**

- comptable assignataire des paiements :

**Monsieur le Trésorier d'Huriel**